

Les membres du Crape, chercheurs, enseignants-chercheurs, personnels ITA, docteurs et doctorants, réunis en AG ce mardi 3 février, ont adopté à l'unanimité des présents la motion suivante :

- Dans le contexte d'atteinte aux services publics et d'affaiblissement structurel des moyens accordés à l'enseignement supérieur et la recherche, ils affirment leur attachement au principe d'un service public de la recherche, service public en particulier fondé sur le principe d'autonomie de la recherche fondamentale
- Tout en étant favorables dans son principe à l'évaluation qualitative (et pas seulement bibliométrique) des chercheurs et enseignants-chercheurs, ils affirment leur attachement au principe d'une évaluation extérieure par les pairs de leurs disciplines.
- Ils refusent l'évaluation à l'emporte-pièce de la recherche française et s'insurgent contre l'attitude qui consiste à considérer le classement de Shanghai comme référence exclusive et ultime
- Tout en considérant l'activité d'enseignement comme complément indispensable de l'activité de recherche, ils affirment leur attachement au statut d'enseignant-chercheur tel qu'il a été défini par le décret de 1984. ; et refusent que la définition de leur activité soit soumise aux arbitrages des directeurs d'établissements
- Tout en étant favorables à un échange ouvert et concerté sur l'avenir du CNRS, ils s'inquiètent de la montée en puissance d'agences de moyens dont l'effet sera la multiplication des statuts précaires au profit d'une recherche qui ne sera plus qu'appliquée
- En pleine solidarité avec l'ensemble de la communauté scientifique, ils affirment la nécessité de garantir les moyens pouvant assurer une recherche de qualité en sciences humaines et sociales
- Ils se déclarent indignés par les propos tenus par le président de la République dans son discours du 22 janvier. Ce discours, alourdi d'une ironie particulièrement déplacée, exprime une méconnaissance de ce que sont nos métiers, voire un mépris pur et simple de la communauté scientifique
- Ils dénoncent la surdité du gouvernement aux propositions constructives qui ont été faites, par exemple dans le cadre des états généraux de la recherche